

GROUPE DE TRAVAIL DG « EMPLOIS, EFFECTIFS, RECRUTEMENT »

7 AVRIL 2025

Si la qualité des données fournies (beaucoup de statistiques et de données factuelles chiffrées) est indiscutable et nous l'avons saluée, si celle-ci peut être une base de discussion sérieuse pour débattre de la gestion prévisionnelle des emplois, force est de constater que ce n'est pas ce que la CGT attendait de ce groupe de travail.

UNE DESTRUCTION DU MAILLAGE...

En effet, les données sur l'état de nos effectifs, sur les départs prévisibles et les recrutements doivent être mis en corrélation avec nos missions, grandes absentes de ce groupe de travail.

À la demande de la CGT, un groupe de travail sur cette corrélation nécessaire et la cartographie de nos services sera organisé au second semestre.

En effet, depuis des décennies, la DG a organisé la destruction du maillage territorial, a priorisé des missions très chronophages, a fermé des services entiers sous prétexte de modernisation, transformation, dématérialisation ou centralisation. Nous en connaissons les ravages ! Résultat : nous avons perdu 6000 emplois !

Ces 10 dernières années, nous avons connu :

⇒ Des attentats en 2015 : le Président avait alors déclaré la douane comme administration prioritaire (ce qui a pour effet de ne plus en réduire les effectifs...normalement), avait annoncé 1000 emplois supplémentaires (ce qui s'est traduit par 1000 recrute-

ments mais les 500 départs en retraite non compensés ont fait baissé le recrutement réel de moitié)

⇒ Le BREXIT : 500 emplois supplémentaires étalés sur plusieurs années pour faire face à la fermeture de la frontière. Les attermoissements successifs ajoutés aux suppressions d'emplois sur la même période ont eu pour conséquence que seulement 250 emplois ont été affectés au BREXIT.t

⇒ Une crise sanitaire mondiale à laquelle la douane, en première ligne, a fait face sans aucun effectif supplémentaire

⇒ Le développement de l'e-commerce sans possibilité de contrôler les flux

⇒ Les missions de la DGCCRF en matière de contrôles sanitaires

⇒ Des JOP pour lesquels nous avons été fortement mobilisés à nouveau sans effectif supplémentaire et avec énormément de contraintes

⇒ Et bientôt la mise en place (sans cesse repoussée) d'EES, 30 % de charge de travail supplémentaire pour les douaniers.

DES EMPLOIS SUPPRIMÉS !

Dans la même période, la DG n'a pas manqué de supprimer de nombreux emplois et de nombreux services, sous des prétextes plus fallacieux les uns que les autres, sans tenir compte du service public, des besoins de douane partout pour les citoyens comme pour les entreprises, du nécessaire renforcement de la lutte contre la fraude (on en voit



aujourd'hui le résultat avec le narcotrafic), de la perte de notion de contrôle, du danger qui pèse sur les recettes de l'État (voir le dernier rapport de la Cour des Comptes Européennes qui pointe doigt la France et 5 autres pays pour le manque à gagner de 89 milliards sur la TVA à l'importation ou baisse des rentrées de la TICPE depuis le transfert à FIP).

Ainsi donc, là où nous étions 23000 il y a quelques années, nous perdons inexorablement des emplois d'année en année, malgré tous ces événements, pour être moins de 17000 aujourd'hui. Une véritable catastrophe quand on voit notre utilité économique, sociale et environnementale !

UN PLAN D'ACTION IMMÉDIAT...

La CGT a présenté au Directeur général les cartes du maillage douanier, elles valent mieux qu'un long discours sur l'état de notre administration...

La Ministre A. de Montchalin a affirmé le besoin de douane partout ? Chiche ! Mais avec 45 emplois de plus (sur le papier) et des sous-effectifs partout, va-t-on nous demander de faire plus avec la pénurie ???

À la réponse du DG « nous avons voulons vous présenter la réalité en toute transparence », la CGT répond que sa réalité de gestionnaire d'une contrainte budgétaire n'était pas la réalité du terrain. La CGT réclame un plan d'action immédiat, à commencer par le calcul de la charge réelle du travail, pour évaluer le besoin de recrutements de masse.

À la réponse du DG « mon objectif est de stabiliser les effectifs », la CGT répond qu'elle ne peut accepter ce manque d'ambition, qu'il ne faut pas s'enfermer dans la contrainte budgétaire mais marquer l'histoire en donnant aux douanes toute la place qu'elles méritent.

En plus de la discussion autour de la masse salariale, le Directeur général évoque quelques investissements pour 2025 :

⇒ De gros investissements immobiliers (Avignon, Marseille, Woippy, Orléans, Nogent sur Oise) auxquels s'ajouteront des travaux de sécurisation de bâtiments à faire en fonction des résultats de l'audit déjà évoqué dans un précédent compte-rendu (900.000 euros en 2025 pour commencer)

⇒ La poursuite des investissements en matière informatique

⇒ La mise à niveau du parc immobilier de la DNRED

⇒ Les équipements de la Surveillance : 1 nouvelle vedette GC à Ajaccio et 1 à Saint-Malo (peut-être 2026), renouvellement du parc hélico à venir (avec extension possible du fonctionnement actuel d'externalisation de la maintenance) et celui du parc avions plus tard

L'indemnité du CSRH n'est pas remise en cause et devrait être validée d'ici peu par le contrôleur budgétaire du ministère.

La CGT a demandé où en était le déploiement de la téléphonie mobile pour les AG/CO ayant des missions de contrôle...la sous direction FIN nous répondra ultérieurement.

Sur l'évolution des emplois, la CGT est revenue sur le sous-effectif chronique depuis des années dans quelques DI (IDF -40, Paris aéroports - 180, Grand Est -147) et celui qui est en train de s'installer dans d'autres sites (DG, DNRED -59, ONAF -25, Hauts de France -93, Auvergne Rhône Alpes -78, Normandie -40).

Sur l'ensemble des services, les effectifs de référence sont sous-estimés depuis des années (volonté de ne pas évaluer la charge réelle de travail)...et malgré cela, il manque encore 542 emplois par rapport à ces effectifs de référence ! Nous étions 17383 en 2020, nous sommes aujourd'hui 16532 dans les services !!!

Le DG reconnaît (enfin) le sous calibrage mais il dit qu'il est tenu par la contrainte

budgétaire. Ainsi, nous ne sommes que du flux et du stock dans un budget...

Pour le DG, la réserve opérationnelle est un début de solution, pour la CGT c'est l'arbre qui cache la forêt du manque hurlant de moyens. Nous voulons de l'emploi pérenne et statutaire !

Pour faire face à cette situation catastrophique, il faut sacrifier des missions ou recruter...pour la CGT la réponse est claire, il faut recruter 6000 douaniers sur les 5 prochaines années face aux enjeux de contrôle et de lutte contre la fraude.

Malheureusement, la DG est loin de cette ambition.

Entrées prévisibles

614 stagiaires

- ⇒ 127 A (115 AG/CO et 12 SU) Début stage 4/11/24 Fin 23/6/25
- ⇒ 177 B (125 AG/CO 52 SU) Début stage 5/11/24 Fin 28/4/25
- ⇒ 277 ACP2 (37 AG/CO 240 SU) Début stage 29/4/25 Fin 25/8/25
- ⇒ 33 AC SU recrutés sans concours Pré-affectation 27/10/25 Début formation 3/11/25.

243 recrutements externes (contrats 50 %, détachements 50 %)

- ⇒ 124 A, 100 B et 19 C
- Agents en retour de situation interruptive (congrés parental, de formation, etc.)

Sorties prévisibles

(prévisions basées sur des moyennes)

867 agents

- ⇒ Retraites 467
- ⇒ RDD (radiations, démissions, décès) 106
- ⇒ Sorties temporaires (détachements, lauréats de concours, etc) 294

Les inspecteurs seront principalement affectés dans les DI en tension (Paris aéroports, Hauts de France, IDF, Grand Est, DG

et DNRED). Idem pour les contrôleurs auxquelles il faut ajouter la DI Auvergne Rhône Alpes et l'Outre-mer.

S'agissant des départs prévisibles à la retraite, la DG découvre que la réforme des retraites (rejetée par 75 % des français, combattue activement et passée en force par le gouvernement) a des effets négatifs sur les départs...

La CGT ne voit pas en quoi c'est une surprise !

Cette réforme sanction, illégitime, n'exclut pas les douaniers ! Si on ajoute à ça l'incapacité du service des retraites de l'État à renseigner les collègues sur leurs droits car certains cumulent plusieurs régimes dans leur carrière, il est certain que ça fait prendre du retard par ailleurs.

Pour les concours, la DG se félicite du succès de tous les recrutements hors concours (recrutement sans concours, contrats, etc) et concours à affectation régionale.

Pour la CGT, le seul recrutement pérenne et non précaire est le concours.

Le recrutement sans concours crée la faille de la discrimination et de la rupture d'égalité, ne serait-ce que parce que les collègues ont une formation extrêmement réduite.

Les contractuels sont sous le joug de la précarité mais également des ruptures d'égalité et des discriminations, notamment quand l'instruction ministérielle n'est pas appliquée. Ces agents sont pour l'administration des personnels hautement qualifiée, sous rémunérés, corvéables et une main d'œuvre intérimaire dont il est assez simple de se débarrasser. C'est une mesure régressive de plus figurant dans la loi de transformation de la fonction publique de 2019.

Nous attendons dorénavant beaucoup du prochain groupe de travail pour évoquer les missions, en plus des effectifs et de la cartographie.

Notre priorité, c'est vous !